



Union paysanne
C.P. 515, succursale Bureau Chef
Saint-Hyacinthe (Québec), J2S 7B8
Tél. : (450) 230-5046
paysanne@unionpaysanne.com

L'Union paysanne invite les producteurs agricoles et futurs producteurs agricoles du Québec à la désobéissance civile en 2012

Pour redonner à l'agriculture sa vitalité, son autonomie et sa prospérité, il faut lui rendre sa liberté, la dégager d'un modèle unilatéral qui n'est plus représentatif des agriculteurs d'aujourd'hui et ne répond plus à leurs besoins. Pour donner à l'agriculture québécoise un avenir digne et prospère, il faut rétablir la liberté d'association en agriculture.

St-Hyacinthe (Québec) – En dix ans d'existence, l'Union paysanne a parcouru beaucoup de chemin. Sa vision et sa mission se sont précisées et elle s'est adjoint des collaborateurs de confiance qui forment aujourd'hui une équipe chevronnée, solide et unie. L'Union paysanne a aussi, et surtout, rallié **plus de 2 500 agriculteurs qui**, comme elle, **croient fermement à la nécessité de rétablir la liberté d'association en agriculture au Québec.**

Pourquoi rétablir la liberté d'association en agriculture?

Parce que sans liberté d'association, l'agriculture québécoise est condamnée à s'enliser dans un **modèle agricole** qui ne répond plus à ses besoins, l'empêche d'avancer et obscurcit l'avenir des générations actuelles et futures d'agriculteurs comme de citoyens. Un **modèle unilatéral** qui n'est pas représentatif de la pluralité des voix et des acteurs qui composent le monde agricole québécois d'aujourd'hui. Un **modèle unique** qui n'a d'égal nulle part ailleurs sur la planète et qui s'est mis en place graduellement au fur et à mesure que l'**organisation syndicale unique** qui représente actuellement les agriculteurs québécois étendait son **empire** avec la bénédiction des gouvernements...

L'Union paysanne résolument tournée vers l'avenir

L'Union paysanne veut rétablir la liberté d'association en agriculture pour ouvrir la voie à une agriculture plurielle, représentative de toutes les réalités agricoles, une agriculture qui sera le reflet de la diversité des productions traditionnelles et nouvelles, une agriculture qui sera à l'image des hommes et des femmes qui lui donnent vie et la rendent possible au quotidien.

Mais, pour redonner à l'agriculture sa vitalité, son autonomie et sa prospérité, il faut d'abord et avant tout lui rendre sa liberté.

Au Québec, depuis 1972 – année où la *Loi sur les producteurs agricoles* a donné à l'UPA l'exclusivité de la représentativité des producteurs agricoles - **des milliers de chefs d'entreprises agricoles ont été poursuivis pour ne pas avoir payé leur cotisation à l'UPA.** Des milliers de situations regrettables, aux conséquences parfois tragiques, qui se sont déroulées sous l'œil complice des gouvernements qui se sont succédé.

Au Québec, depuis 1995 **les agriculteurs sont contraints de payer leur cotisation à l'UPA pour avoir droit à leur remboursement de taxes foncières** comme à bien d'autres programmes gouvernementaux.

Cette situation contraire à la démocratie a assez duré. **L'Assemblée nationale doit agir et c'est au ministre Corbeil qu'il revient d'exercer un leadership franc et soutenu.**

Le Rapport Pronovost

Le *Rapport Pronovost*, déposé en 2008, recommande « *que la Loi sur les producteurs agricoles soit amendée afin de pouvoir reconnaître, sur la base de critères objectifs, une ou des associations professionnelles représentatives des producteurs agricoles* ».

Dans son rapport, la Commission sur l'avenir de l'agriculture écrit également que « *dans une société démocratique, on peut difficilement justifier le maintien d'un régime qui oblige un groupe de personnes à adhérer à une structure unique d'association [...]* »

Pendant combien de temps encore ignorera-t-on le Rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture québécoise?

En 2011, trois partis politiques ont inclus la fin du monopole de l'UPA dans leur plateforme : Québec Solidaire, l'ADQ et... le parti Libéral. Le vent serait-il en train de tourner? Reconnaitrait-on enfin la nécessité d'instaurer un pluralisme syndical en agriculture au Québec?

Voilà maintenant 10 ans que l'Union paysanne milite activement pour rétablir la démocratie en agriculture. Aujourd'hui, l'Union paysanne dit : **c'est assez.** Il est plus que temps de remettre l'agriculture québécoise entre les mains des agriculteurs et de leur redonner leur autonomie.

L'Union paysanne n'attendra pas que le ministre Corbeil prenne position et se décide à briser le monopole qui brime les droits des agriculteurs depuis près de 40 ans et condamne l'agriculture québécoise à stagner dans un modèle issu des années 1970? L'Union paysanne invite, dès maintenant, les agriculteurs à faire un premier geste de désobéissance civile pour dénoncer cette situation intenable.

En 2012, je reprends ma liberté...d'association!

* Veuillez cocher ci-dessus la catégorie à laquelle vous appartenez et nous retourner le formulaire.
Si vous payez plus d'une cotisation à l'UPA, SVP remplir autant de formulaire que de cotisation.

- Je suis un agriculteur intéressé à boycotter dès maintenant ma cotisation à l'UPA; *s'informer auprès de l'Union paysanne pour la démarche à suivre.**
- Je suis un agriculteur qui souhaiterait le faire, mais qui ne le peut pas en raison des pressions économiques que je subirais;**
- J'envisage de pratiquer l'agriculture au cours des 5 prochaines années et je souhaite être libre de m'associer au syndicat de mon choix;**
- J'ai eu une ferme dans les 10 dernières années mais j'ai cessé mes activités. J'aurais souhaité avoir le choix!**

Nom complet : _____
(S.v.p., écrire en lettres moulées.)

Nom de la ferme (si applicable) : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____ Site Web _____

Production : (si vous pensez vous lancer en production prochainement, veuillez indiquer dans laquelle) :

Région : _____

L'Union paysanne invite donc le passé, le présent et le futur de l'agriculture à se mobiliser en 2012 afin de se faire entendre. Nous prendrons ensemble toutes les mesures nécessaires pour retrouver une réelle liberté d'association, comme c'est le cas partout ailleurs sur la planète. Plus que jamais, en 2012, l'Union paysanne aura besoin de vous, car ce n'est qu'en unissant nos efforts que nous pourrons redonner à l'agriculture québécoise sa liberté et son autonomie.

Pour nous rejoindre :

Par courriel : paysanne@unionpaysanne.com

Par téléphone : 450-230-5046

Par la poste : Union paysanne C.P 515
Succ. Bureau Chef
Saint-Hyacinthe (Québec), J2S 7B8